

Date de soumission du rappel : **19-Sep-25**

Véhicules concernés :

Marque	Modèle	Année-modèle
New Flyer	XE40	2021
New Flyer	XE40	2024
New Flyer	XE60	2024

Numéro de référence interne : **S.O.**

Numéro de rappel de Transports Canada : **2025-495**

Description du défaut ou de la non-conformité :

New Flyer a déterminé qu'un défaut lié à la sécurité des véhicules automobiles existe dans certains autobus New Flyer équipés de systèmes de batteries haute énergie Gen3 de Freudenberg (Freudenberg Battery Power Systems, LLC [Xalt Energy MI, LLC]). Les cellules du système de batterie haute tension de ces véhicules peuvent subir un court-circuit ou un autre défaut présentant un risque d'incendie lorsque les cellules de la batterie sont chargées à pleine capacité ou presque.

Risque pour la sécurité/Résultat :

Si la cellule de batterie subit un court-circuit ou un autre défaut, dans des circonstances extrêmes, ce court-circuit ou autre défaut pourrait entraîner une augmentation de la température, augmentant ainsi le risque d'incendie.

Description de la réparation :

New Flyer remplacera les batteries Xalt Gen3 par des batteries provenant d'un autre fabricant. Les batteries de remplacement ne sont pas encore disponibles pour le moment. Dès que les batteries seront disponibles, New Flyer avisera les propriétaires par courriel afin d'organiser le remplacement de la batterie. Toutes les réparations seront effectuées gratuitement.

Précautions préalables à la réparation, le cas échéant :

Il est recommandé aux clients d'éviter de charger les véhicules au-delà de 75 %, de retirer les autobus de la borne de recharge une fois la charge terminée et de garer les véhicules à l'extérieur après la recharge.

Disponibilité des matériaux de réparation :

En attendant que le matériel soit disponible, New Flyer déploiera une mise à jour du programme du véhicule pour limiter l'état de charge maximal à 75 %, réduire modérément le courant de recharge et installer un système amélioré de surveillance et d'alerte de la batterie après la recharge. Le système de surveillance et d'alerte de la batterie après recharge surveillera automatiquement l'autobus pendant une durée maximale de 2 heures après une session de charge afin de détecter toute anomalie thermique. Si des anomalies thermiques sont détectées, le véhicule activera automatiquement ses feux de détresse et ses avertisseurs sonores afin d'alerter de manière audible et visuelle toute personne se trouvant à proximité.

Coûts :

La réparation liée à ce rappel sera effectuée gratuitement pour les propriétaires actuels, ou pour les clients qui effectuent eux-mêmes la réparation, elle sera remboursée via notre processus normal de garantie.

Questions :

Pour toute question concernant un véhicule en particulier, un numéro de rappel ou pour signaler un problème de sécurité, veuillez envoyer votre demande à : safetyrecalls@nfigroup.com

Si vous les connaissez, veuillez indiquer le numéro SR et le numéro de parc du véhicule concerné, ainsi que tout renseignement pertinent susceptible de nous aider à vous répondre.

Dans la ligne d'objet, veuillez indiquer, selon le cas :

- « RENSEIGNEMENTS SUR LE RAPPEL – NIV 12345678X87654321 », avec le numéro de rappel de Transports Canada YYYY-123 (dans la cellule surlignée en jaune sur cette page), OU
- « RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE – NIV 12345678X87654321 » OU
- « QUESTION/PROBLÈME DE SÉCURITÉ – NIV 12345678X87654321 », OU
- « CHANGEMENT D'ADRESSE – NIV 12345678X87654321 »

Dernière mise à jour du document du site Web : **25-Nov-25**